

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

| | |
|--------------|---|
| Demande de : | Cathy Vaessen, Anne-Charlotte d'Ursel et Etienne Dujardin |
| Date : | 31 janvier 2021 |
| Adressée à : | Bourgmestre et Échevin de la Mobilité |

Sujet

Monsieur le bourgmestre,

Nous souhaitons faire le suivi concernant la consultation des riverains des avenues Jules César et Atlantique qui vient d'être clôturée ce 31 janvier dernier. Celle-ci concernait le maintien - ou non - du 50 km/h sur ces voiries.

Nous avons à ce propos les questions suivantes.

1. Combien de personnes/ménages habitent sur chacune des 2 avenues ?
2. Combien de réponses ont été réceptionnées par la commune dans le cadre de cette consultation?
3. Quel pourcentage de ces réponses est en faveur de la mise à 30 km/h de ces voiries?
4. Avez-vous constaté une différence matérielle entre les réponses des riverains de l'avenue Jules César et ceux de l'avenue de l'Atlantique? si oui, quelle est-elle?
5. Tenant compte de ces réponses ainsi que des contacts que vous avez pu avoir avec d'autres habitants du quartier, pourriez-vous nous dire quelle est votre décision finale concernant le maintien - ou non - du 50 km/h sur ces deux voiries?
6. Enfin, afin de dissiper au plus vite toute confusion possible, pourriez-vous nous préciser les démarches que vous comptez entreprendre envers la région et les autres parties prenantes afin que les cartes précédemment communiquées concernant la ville 30 soient actualisées avec les vitesses définitives validées par la commune concernant l'avenue des volontaires, l'avenue des frères legrain, la drève de nivelles, et si nécessaire l'avenue Jules César et l'avenue de l'Atlantique? En effet, toutes ces voiries sont actuellement toujours renseignées avec une limite à 50 km/h sur des sites tels que <https://ville30.brussels/map/>. Cela a notamment pour conséquence que des applications de type Waze les référencent encore à 50 km/h

D'avance nous vous remercions pour vos réponses.

Cathy Vaessen, Anne-Charlotte d'Ursel et Etienne Dujardin

REPONSE

Chère Madame Vaessen, Chère Madame d'Ursel, Cher Monsieur Dujardin,

Voici nos réponses à vos questions :

1. 365 personnes (165 ménages) vivent sur Jules César, 391 personnes (192 ménages) sur Atlantique.
2. 122 votes ont été reçus par nos services (68 sur Atlantique et 54 sur Jules César).
3. 73 % de ces réponses sont en faveur du 30 km/h.
4. La répartition est la suivante :
 - a. Sur Atlantique, 73% des votes sont favorables au 30km/h ;
 - b. Sur Jules César, 75% des votes sont favorables au 30km/h.
5. Conformément à l'engagement que nous avons pris auprès des riverains, ces deux axes sont désormais limités à 30 km/h.
6. Nous en avons déjà averti la Région et allons réitérer la demande pour qu'une mise à jour de leurs cartes soient effectuées dans les plus brefs délais. Nous en ferons de même avec les gestionnaires de l'application Waze afin de nous assurer que le message soit bien transmis.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 28/02/2021

Le Bourgmestre, // L'échevin délégué,

Signature



NB : réponse signée à remettre au secrétariat qui se charge de l'envoi de la réponse au conseiller communal.